



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد  
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



P.V C.R.Q.D N° 01 du 23 OCTOBRE 2013

Membres Présents : Mrs KARTALI. DJ – MEZIAN .K – KAHOUADJI.A

Ordre du jour: *affaires administratives*

**AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

**AFFAIRE N°01:**

- ↪ Vu les lettres de libération du club CSO au profit du club MCO concernant les joueurs BENAHMED YUCEF et AOUINA MOHAMED AMINE
- ↪ Vu le paiement des droit de libération
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

- ↪ Les joueurs BENAHMED YUCEF et AOUINA MOHAMED AMINE sont qualifie au club MCO

**AFFAIRE N°02:**

- ↪ Vu la lettre de libération du club WCBOS au profit du club ESOF concernant le joueur BOUCHARCHAOUI MOHAMED
- ↪ Vu le paiement des droit de libération
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

- ↪ Le joueur BOUCHARCHAOUI MOHAMED est qualifie au club ESOF

**AFFAIRE N°03:**

- ↪ Vu les lettres de libération du club JPA au profit du club JSB concernant les joueurs HADDAD YACINE et EL KALOUCI MOHAMED
- ↪ Vu le paiement des droit de libération
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

- ↪ Les joueurs HADDAD YACINE et EL KALOUCI MOHAMED sont qualifie au club JSB

**AFFAIRE N°04:**

- ↪ Vu les lettres de libération du club CSO au profit du club JSA concernant les joueurs BENCHOHRA KADDOUR et ZAOUI KHALID ISSAM WALID et LAAREDJ BELKACEM
- ↪ Vu le paiement des droit de libération
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

- ↪ Les joueurs BENCHOHRA KADDOUR et ZAOUI KHALID ISSAM WALID et LAAREDJ BELKACEM sont qualifie au club JSA

**AFFAIRE N°05:**

- ↪ Vu les lettres de libération du club GCMascara au profit du club M.SIG concernant les joueurs KRATIR OMAR et ABASSIMI YUCEF
- ↪ Vu le paiement des droit de libération
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

- ↪ Les joueurs KRATIR OMAR et ABASSIMI YUCEF sont qualifie au club M.SIG

**AFFAIRE N°06:**

- ↪ Vu la lettre de libération du club ESA au profit du club JPA concernant le joueur ARROUMIA DJILLALI
- ↪ Vu le paiement des droit de libération
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**



# الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



↪ Le joueur ARROUMIA DJILLALI est qualifié au club JPA

## AFFAIRE N°07:

- ↪ Vu la lettre de libération du club MCO au profit du club JSMR concernant le joueur BOUANANI NASR EDDINE
- ↪ Vu le paiement des droit de libération
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

## DECISION

↪ Le joueur BOUANANI NASR EDDINE est qualifié au club JSMR

## AFFAIRE N°08:

- ↪ Vu les lettres de libération du club CSO au profit du club MCOT concernant les joueurs BENAMAR MOHAMED AMINE / OUALI MEHAJI MOHAMED / RAZEM MOHAMED/BOUAGADA HAMZA
- ↪ Vu le paiement des droit de libération
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

## DECISION

↪ Les joueurs BENAMAR MOHAMED AMINE / OUALI MEHAJI MOHAMED / RAZEM MOHAMED/BOUAGADA HAMZA sont qualifiés au club MCOT.

## AFFAIRE N°09:

- ↪ Vu la lettre de libération du club JSEK au profit du club MCOT concernant le joueur MEZOUEZ ZOUGGAR LAHCEN
- ↪ Vu le paiement des droit de libération
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

## DECISION

↪ Le joueur MEZOUEZ ZOUGGAR LAHCEN est qualifié au club MCOT

*TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV. PRENNENT*

*EFFET A COMPTER DU : **24 OCTOBRE 2013***

Secrétaire de Séance  
MEZIAN .K.

Le Président C.R.Q.D  
KARTALI - DJ